

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 80 Français 3			
Code	PEIM3B80PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Adrien MOGENET (adrien.mogenet@helha.be) HELHa Campus Mons Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsmf@helha.be) HELHa Gosselies Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christel WISEUR (christel.wiseur@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder l'étude du français avec ses futurs élèves du primaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter des dispositifs didactiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B80PPA Français 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B80PPA Français 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSÉLIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français			
Code	12_PEIM3B80PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (l'appropriation d'outils didactiques pertinents en lecture et en production d'écrit).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'argumenter et d'expérimenter des dispositifs didactiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'émergence de la lecture et de l'écriture en maternelle
- Didactique de la lecture et de la production d'écrits au cycle 2
- Didactique de la lecture et de la production d'écrits aux cycles 3 et 4

Démarches d'apprentissage

- Activités de découverte de dispositifs didactiques et analyse (+ théorie) de ces outils
- Discussions collaboratives sur des textes "théoriques"
- Préparations des stages en bibliothèque
- Présentation des oeuvres de littérature de jeunesse du prix Versele par 2 bénévoles
- Exemples d'activités de lecture du JDE (présentation par un représentant du JDE)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les dispositifs (et la théorie qui leur est liée) sont découverts de façon interactive et en lien avec la pratique professionnelle (observations et préparations de stages).
- Une évaluation dispensatoire en janvier sur la didactique de la lecture et de la production d'écrit au cycle 2 (à la suite du stage au cycle 2) afin de donner plus de sens aux apprentissages et d'alléger la charge de travail de l'étudiant en juin.

Ouvrages de référence

Voir la bibliographie jointe aux notes de cours.

Supports

- Les notes de cours (comportant une bibliographie)
- Documents et liens disponibles sur le site du cours (ConnectED)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une évaluation orale en janvier (60% de la note finale) et un examen oral en juin (40% de la note finale)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	60	Exo	40	Exo	100

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation du Q1 est dispensatoire et représente 60% de la note finale. En cas de note inférieure à 10 / 20 au Q1, les points ne sont pas conservés et il y a une nouvelle interrogation sur la matière du Q1 en Q3.

La note globale est la moyenne pondérée arithmétique des deux évaluations (Q1 + Q2).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).